



Meilleurs
Vœux



EDITO

Chère Vitryenne, Cher Vitryen,

Une année s'achève avec son lot de tribulations, de joies et de déceptions ; avec vous, j'espère qu'une autre s'annonce pleine de promesses, malgré de possibles incertitudes et inquiétudes, avec cette pandémie qui nous marque une fidélité, dont nous nous serions bien volontiers passés ...

A l'heure des bilans, des vœux, des communiqués, il nous faut encore s'imposer de mauvaises nouvelles.

J'ai l'impression de réécrire l'édito de l'info flash de janvier 2021, ambiance morose, pesante, voire insupportable.

Néanmoins, tournons-nous vers l'avenir, pour espérer des moments plus agréables, et tout simplement le bonheur de retrouver cette totale liberté de vivre mieux, nous le méritons toutes et tous.

Restons confiants ; avec prudence, profitons de ces belles fêtes de Noël 2021, et de vous souhaiter, au nom de conseil municipal, du personnel communal et du conseil des jeunes, de bien meilleurs vœux pour 2022, Santé, bonheur, espoir et réussite

Bonne année 2022 !
Cordialement,

Le Maire,
Pierre GEORGET.

S O M M A I R E

Agenda

Cohésion sociale, administration générale, budget

Festivités locales - liens intergénérationnels

Vie scolaire, culture, jeunesse

Gestion du patrimoine, développement durable

Sécurité, prévention

Sport

Etat civil

page 3

pages 4 à 6

pages 8 à 9

pages 10 à 11

page 12

page 13

pages 14 à 15

page 16

▪ Réunion publique aménagement du centre ville

Mardi 18 janvier à 19 heures à la salle polyvalente (voir page 12)

▪ Repas du secours populaire

Samedi 8 janvier à 18 heures à la salle polyvalente. Deux plats au choix, fromage, dessert. Tarif : 12 euros. Réservations au 06.65.45.85.42. avant le 31 décembre.

▪ Repas "années 80" organisé par l'amicale du personnel communal

Samedi 29 janvier à 19 heures à la salle polyvalente.

Repas tartiflette. Tarifs : adultes 17€ - enfants de moins de 12 ans 9,50 euros. Inscriptions lors des permanences : samedis 8 et 15 janvier de 9 heures à 11 heures, bureau des permanences en mairie. Paiement impératif à la réservation. Pass sanitaire obligatoire.



INFORMATION : Compte tenu de la situation sanitaire et des incertitudes sur son évolution, cet agenda est susceptible d'être modifié.

▪ PATINOIRE

Elle sera ouverte à la salle polyvalente d' Ecourt Saint Quentin, du 28 décembre au 2 janvier, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, mercredi 29 décembre de 14 heures à 20 heures, jeudi 30 décembre de 14 heures à 22 heures (fermée le 1^{er} janvier). Renseignements au 06.07.64.67.91.

La municipalité organise une sortie à la patinoire en bus, gratuitement, pour 30

jeunes nés de 2005 à 2013, mercredi 29 décembre.

Départ à 13 heures, retour à 16 heures 30, salle des sports.

Location des patins est à votre charge (1 euro).

Renseignements et inscription avant le 22 décembre auprès de Michel Ledo 06.63.79.08.62. ou michel.ledo@vitryenartois.fr.



▪ EXPOSITION LOUVRE-LENS

La Communauté de Communes Osartis Marquion renouvelle la mise à disposition d'un transport en autocar pour se rendre à l'exposition Louvre Lens, le samedi 29 janvier 2022 de 14 heures à 17 heures.

Gratuit pour les moins de 18 ans, 6 euros pour les adultes.

Renseignements au 03.21.600.608.

A noter dans votre agenda :

Election présidentielle : dimanche 10 avril 2022 (1^{er} tour) et dimanche 24 avril 2022 (2^{ème} tour).

Elections législatives : dimanche 12 juin 2022 (1^{er} tour) et dimanche 19 juin 2022 (2^{ème} tour).

Voir article élections page 6.



RECENSEMENT DE LA POPULATION 2022

Dans les prochaines semaines, nous procéderons au recensement de la population pour l'ensemble des habitants de notre commune, la campagne n'ayant pu être réalisée en janvier 2021 en raison de la crise sanitaire.

Nous attirons votre plus grande attention pour cette enquête d'utilité publique, obligatoire, réalisée tous les 5 ans à la demande de l'INSEE, qui se déroulera du 20 janvier au 19 février 2022. Votre participation est essentielle !

C'est encore plus simple sur Internet ! Vous gagnerez du temps et faciliterez votre saisie, c'est aussi la meilleure solution pour réduire les contacts en cette période de crise sanitaire. Vous êtes donc vivement encouragés à y répondre par ce biais dès que l'agent recenseur chargé de votre secteur aura

déposé dans votre boîte aux lettres la notice reprenant les formalités et vos identifiants de connexion personnels.

Si vous ne possédez pas d'accès à internet, nous vous rappelons que la médiathèque vous offre ce service ; un agent sera en mesure de vous renseigner et de vous aiguiller. Pour mémoire, la médiathèque est ouverte Mardi & Vendredi de 14h à 18h, Mercredi 9h-12h & 14h-18h et le samedi de 9h à 12h. N'hésitez pas !

Si vous êtes dans l'impossibilité d'y répondre de manière dématérialisée, pas d'inquiétude, votre agent recenseur ne manquera pas de vous fournir les formulaires papiers nécessaires, suite à quoi vous conviendrez d'un nouveau rendez-vous afin qu'il puisse les récupérer complétés.

Soyez assurés que vos réponses, uniquement destinées à l'INSEE, sont strictement confidentielles et anonymes.



Virginie Planche



Gwendoline Artisien



Laëtitia Bruchet



Carole Massemin



Céline Debailleul

Vos agents recenseurs



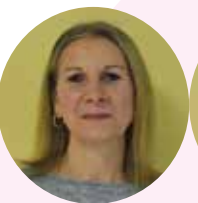
Stacy Castel



Clara Duquenne



Jessica Deroncourt



Nathalie Bernard



Inès David

Le recensement de la population permet d'établir des statistiques indispensables pour calculer la participation de l'Etat au budget des communes mais ces résultats aident aussi les professionnels à répondre au mieux aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs, c'est pourquoi il est impératif d'y répondre.

Les agents recenseurs seront munis d'une carte officielle avec leur photo. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le coordonnateur communal, Florence Djuranki, au 06.23.98.28.09.

Je vous remercie par avance de votre participation et de l'accueil que vous pourrez réserver à votre agent recenseur.

Catherine Vésiez, 1^{ère} Adjointe

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE PLU RELATIVE À LA MODIFICATION DU PLU

Par arrêté en date du 08 décembre 2021, le Président de la Communauté de Communes Osartis Marquion a défini les modalités d'organisation de l'enquête publique relative à la modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Vitry-en-Artois.

Durée de l'enquête

Cette enquête se déroulera du lundi 03 janvier 2022 à 9h00 au mercredi 02 février 2022 à 17h00, soit 31 jours consécutifs.

Commission d'enquête

Le Tribunal Administratif de Lille a désigné Michel Lion en qualité de commissaire enquêteur.

Consultation du dossier d'enquête

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier d'enquête publique :

D'une part sur dossier papier dans les lieux suivants :

- Annexe de la Communauté de Communes Osartis-Marquion, 21, rue de l'école maternelle à Vitry-en-Artois, le lundi de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et du mardi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 ;

- Mairie de Vitry-en-Artois, 3 rue de la Mairie, le lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, le mardi et le jeudi de 8h30 à 12h00.

D'autre part sur support numérique : consultable sur le site www.cc-osartis.com.

Présentation des observations

Le public pourra adresser ses observations et propositions écrites :

- sur le registre ouvert à cet effet mis à disposition à l'annexe de la Communauté de Communes.

- Permanences d'accueil du public par le commissaire enquêteur, à l'annexe de la Communauté de Communes, 21 rue de l'école maternelle

Les mercredis 5, 12, 19 janvier et 2 février 2022 de 14h00 à 17h00.

Consultation du rapport établi par le commissaire enquêteur sur le site www.cc-osartis.com.

Pour informations complémentaires, s'adresser au 03.21.600.612.



L'INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

est une obligation pour les électeurs français. Pour cela, vous devez vous présenter au service administratif de la mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile ou vous rendre sur le site maprocuration.fr.

Les ressortissants de l'Union européenne résidant en France ont la faculté de s'inscrire sur les listes électorales complémentaires.

Mise à jour du fichier électoral :

tout changement d'adresse (même à l'intérieur de la commune), de nom, doit être signalé. appel : Une pièce d'identité est obligatoire pour voter.

Pour l'élection présidentielle, la date limite des inscriptions est le vendredi 4 mars 2022 à 17 heures.

Pour les élections législatives, la date limite des inscriptions est le vendredi 6 mai 2022 à 17 heures.

Nouvelles dispositions

concernant les procurations :

A compter de 2022, un électeur (le mandataire) pourra donner procuration à un électeur (mandant) inscrit sur la liste électorale dans une autre commune que la sienne. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place. Une personne ne pourra recevoir qu'une seule procuration.



Cartes électorales :

Tous les électeurs vont recevoir une nouvelle carte électorale pour l'élection présidentielle.

Pour équilibrer les bureaux de votes, les électeurs des rues de Quiéry, du Président Kennedy, du Président Paul Doumer, du Président Allende et du Président Carnot seront transférés dans le bureau de vote n°1.

TRANSFERT DE LA TRÉSORERIE AU SGC (SERVICE DE GESTION COMPTABLE) D'ARRAS

La trésorerie fermera définitivement ses portes au 31 décembre 2021. A compter du 1^{er} janvier 2022, ne déposez donc plus de courriers au 140 rue des cheminots.

•Pour tout renseignement sur :

Les feuilles d'impôts (Taxes Foncières, Impôts sur le revenu...), s'adresser au SIP d'ARRAS (Service des Impôts des Particuliers), 10 rue Diderot 62034 ARRAS.

Les règlements des "prestations communales" (cantine, loyers, périscolaire...), s'adresser au service de gestion comptable d'ARRAS, 16 place Foch 62034 ARRAS.

•Pour le règlement de factures par prélèvement ou par internet (TIPI), le principe reste inchangé.

•Pour les personnes qui privilégient les virements bancaires, contactez la mairie pour obtenir le nouveau RIB.

•Enfin, pour les personnes qui réglent directement à la trésorerie, possibilité de payer via le QRCode, munis de votre titre exécutoire :

- au PMU Le Moderne, rue de la Gare,
- à la Maison de la Presse, rue de Douai, à Vitry-en-Artois.

**Communiqué de la Direction
Départementale des
Finances Publiques.**



PROMOTION DE LA VILLE

OUVERTURE DU CABINET D'OPHTHALMOLOGIE

Le **Docteur Courtas** ouvrira les portes de son cabinet le lundi 3 janvier 2022, rue de la Mairie (ancienne école maternelle Elsa Triolet).

Rendez-vous sur doctolib, dès le 16 décembre, ou par téléphone (sur demande exceptionnelle). Ouvert également à une nouvelle patientèle.

Horaires : 8 heures à 12 heures 30, les horaires de l'après-midi ne sont pas encore définis.



LA CHAMBRE DES METIERS NOUS COMMUNIQUE

Changement de propriétaire

Mathieu Pouille succède à Jean-François Dumarquez et vous accueille dans sa boucherie "Le Rond Parisien"

Rue de la Mairie. Horaires d'ouverture : du mardi au samedi de 8 heures 30 à 12 heures 30 et de 15 heures à 18 heures 30. (fermeture à 18 heures uniquement le samedi).
tel : 03.21.24.30.08.



MD Pressing

Galerie marchande Hyper U, route de Brebières. A compter du 1^{er} décembre 2021, changement de propriétaires :

Laurent Fourdraine et Jérôme Bruchet

tel : 03.21.24.93.93.



Alizea's Boutik

Bijoux parfumés, senteurs maison, savonnerie, bougies...

1 bis rue de Madagascar

tel : 07.82.01.85.81.

Facebook : Alizea's Boutik



FESTIVITÉS LOCALES - LIENS INTERGÉNÉRATIONNELS

TÉLÉTHON



Sylvette Hennebique, Maire Adjoint en charge des festivités locales, remercie les partenaires de cette manifestation caritative, qui ont contribué à la réussite de cette journée de solidarité :

Le Comité des fêtes, le secours populaire, l'Epices-Riz Solidaire, les Restos du Coeur, la société de pêche du Grand Marais, Marcher et Courir à Vitry, les Gourmandises de Sandrine, l'Association Groupe Body Forme, Energie Dance, Les Devils percussions, le Centre de Secours de Vitry en Artois, Magalie Dautriche et Charlotte, la société de chasse en plaine et Stienne production.



Les bénéfices seront reversés intégralement à l'AFM Tététhon; le montant sera très prochainement affiché en mairie et sur notre panneau électronique.

Gisèle Normand et Martine Bacquet, respectivement présidentes du Secours Populaire et des Restos du coeur, remercient les nombreux donateurs qui, grâce à leur générosité, ont permis de faire don des boîtes aux associations caritatives et de reverser l'argent récolté à l'AFM Téléthon.



LES SAPEURS POMPIERS ONT FÊTÉ LA SAINTE-BARBE

Ils se sont réunis à la salle polyvalente, le vendredi 3 décembre, afin de partager ce moment chaleureux de la célébration de leur Sainte Patronne, la Sainte Barbe.

Comme le soulignait Monsieur le Maire, Pierre Georget dans son allocution, la corporation des sapeurs pompiers est la plus reconnue et appréciée de nos concitoyens.

Cette rencontre annuelle donne aux personnes présentes l'occasion de leur témoigner notre estime, notre attachement et notre soutien, parce qu'ils incarnent des hommes et des femmes porteurs de valeurs fortes, telles que la solidarité et le civisme.

Dans une société de plus en plus individualiste, les sapeurs pompiers représentent

un modèle de solidarité et de courage. Leurs tâches sont de plus en plus difficiles à exercer face à la détresse de certaines personnes.

Une caserne de sapeurs pompiers, c'est avant tout un groupe uni de professionnels et de volontaires qui partagent les mêmes valeurs, qui transmettent les traditions aux jeunes générations qui, à la suite de leurs aînés, font ce choix noble de s'engager pour la collectivité.

Nous renouvelons nos profonds remerciements au Lieutenant Gérald Butin, Chef de centre d'incendie et de secours de Vitry en Artois, et à l'ensemble des Sous-Officiers, Caporaux et Sapeurs Pompiers.

2021 EN CHIFFRES

2 000 interventions sur les 21 communes

Incendie **6%**

Accidents de la route **6%**

Secours à la personne **79%**

Divers **9%**



JOYEUX ANNIVERSAIRE MADAME BOSSU !



Hervé Naglik, Maire de Biache-Saint-Vaast, Pierre Georget, Vanessa Leprince, directrice de l'Ehpad, ont souhaité un joyeux anniversaire à Madame Augustine Bossu, originaire de Biache-Saint-Vaast, qui fêtait ses 102 ans, entourée de sa famille. Bon anniversaire Augustine !

CENTRE CULTUREL MADELEINE MAHIEU

CALENDRIER DES ANIMATIONS AUTOUR DU LIVRE L'ÉPIPHANIE

Le mercredi 12 janvier 2022 - De 10 heures 30 à 11 heures 30
pour les 3-5 ans

Lecture du livre « Roule Galette » - « Le roi Quoi Quoi »

Création de « la couronne des rois et des reines ».

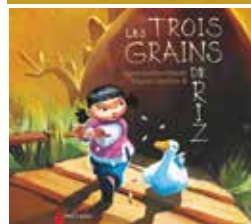


NOUVEL « AN CHINOIS »

Le mercredi 26 janvier 2022 - De 10 heures 30 à 11 heures 30
pour les 6-8 ans

Lecture du livre « les trois grains de riz »

Création d'un « dragon ».



8 PLACES DISPONIBLES ET PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE À PARTIR DE 6 ANS

Inscriptions au 03.21.58.45.28 ou mediatheque@vitryenartois.fr

Renseignements complémentaires : <https://opac-x-bibliothequevitryenartois.biblixnet.net>

Horaires de la Médiathèque

Mardi et vendredi de 14h à 18h – mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h – samedi de 9h à 12h30.

JEUNESSE

ALSH D'HIVER

La municipalité organisera un séjour à la neige en Haute Savoie, durant les vacances d'Hiver pour 40 enfants et jeunes âgés de 8 à 17 ans.

Tarifs : 160 €/enfant résidant la commune et 230 €/enfant résidant hors commune (Aide aux temps libres de la CAF déductibles) avec proposition d'une dégressivité pour les fratries.

Renseignements et pré-inscriptions uniquement à partir du 14 janvier 2022, au bureau animation, situé au restaurant municipal d'enfants, rue de la mairie, par téléphone au 06 23 98 28 06 ou par email : catherine.lemoine@vitryenartois.fr

Protocole sanitaire : Dans toutes les stations de ski en France, le pass sanitaire est obligatoire pour accéder aux remontées mécaniques pour les enfants de 12 ans et plus.

Il sera exigé à l'ensemble des participants, vacciné ou non, la réalisation d'un test antigénique de la Covid-19, 24 heures avant le départ.



CITOYENNETÉ

CONSEIL DES JEUNES

Le Conseil des Jeunes a été mis en place en 2020. Depuis sa création, chaque projet mené par ses membres est clôturé par une journée citoyenne. Les jeunes qui se sont succédés ont eu le privilège de découvrir : le Sénat, l'Assemblée Nationale, l'Hôtel de Ville et le musée Grévin de Paris, le parlement Européen et le musée de l'Atomium à Bruxelles.

Cette année, ils ont bénéficié d'une journée parisienne à l'issue du projet « il était une fois la république », co-financé par la Caisse d'Allocations Familiales. Ce mercredi 8 décembre, c'est au sommet de la tour Eiffel qu'ils se sont donnés rendez-vous, profitant d'un panorama exceptionnel de Paris. Le déjeuner a été pris dans une brasserie parisienne au « Monté Carlo ».

La journée s'est poursuivie par une croisière en bateau mouche pour découvrir les principaux monuments de Paris (Notre-Dame,



La Conciergerie, le Louvre, etc.).

Une visite de Paris en bus (Elysée, Arc de Triomphe, Sénat et Assemblée Nationale) a complété cette belle journée offerte par la municipalité.

SALON EDUCATEC, PORTE DE VERSAILLES À PARIS

La ville de Vitry en Artois a été identifiée par google comme un précurseur dans le déploiement des solutions Chrome OS (Chromebook) dans les écoles de la commune.

Il y a trois ans nous étions les premiers dans les Hauts de France, et dans les premiers au niveau national à mettre en place ce genre de solution au sein des écoles élémentaires. Le vendredi 26 novembre 2021, Maryse Duez et Didier Davoine, Adjoints au Maire ainsi que Carole Hotte et Philippe Tutro, techniciens communaux ont présenté sur le

VIE SCOLAIRE

salon Educatec, leurs retours d'expériences, accompagnés du partenaire qui a formé les équipes éducatives.

Notre commune a été mise en lumière durant la plénière, devant un large public (élus, enseignants, etc.)



GESTION DU PATRIMOINE & DÉVELOPPEMENT DURABLE

OPÉRATION DE PLANTATION 1 NAISSANCE 1 ARBRE

Pour son nouveau mandat, la municipalité s'était engagée dans le cadre de sa politique de développement durable à replanter des arbres sur la commune, et notamment à l'occasion de chaque naissance.

La première édition de cette opération a eu lieu officiellement le samedi 27 novembre. 26 arbres ont été plantés représentant les 26 naissances enregistrées entre le 1^{er} janvier et le 30 septembre.

17 familles avaient répondu favorablement à la proposition de parrainage et une plaque au nom de leur enfant a été fabriquée par l'atelier de poterie, que nous remercions

vivement pour leur participation à ce projet. La municipalité remercie également les agents présents et les acteurs de l'aménagement du marais, notamment l'association de pêche communale et les naturalistes avec qui nous travaillons au choix des essences.

Cette action s'est inscrite dans le cadre du festival de l'arbre et des chemins ruraux en Hauts de France.

Monsieur le Maire et plusieurs élus de la commission gestion du patrimoine et développement durable ont accueilli les familles venues braver le froid malgré les chutes de neige matinales.



RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE VILLE

Noréade a désigné l'entreprise Balestra TP pour ses travaux de rénovation de réseau en centre-ville. La préparation et l'implantation de chantier démarrera courant janvier et les premiers coups de pioche sont attendus fin février au niveau de la rue de l'Abreuvoir et des abords de la place du 11 novembre.

De son côté la commune et son bureau d'étude ont avancé dans le projet consistant à sécuriser les usagers et le

périmètre des travaux comprend maintenant la rue de l'Abreuvoir complète, les abords de la Scarpe et la remontée du parking de la poste.

Une réunion publique est prévue afin de présenter le projet aux riverains. Sous réserve des mesures sanitaires en vigueur, celle-ci aura lieu le 18 janvier, à 19 heures, en salle polyvalente.

L'ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Une balayeuse automatique nettoie régulièrement les rues de la commune, mais chacun doit apporter son concours au maintien de la propreté des voies publiques, en nettoyant ou en balayant les trottoirs et les caniveaux devant son domicile.

L'entretien des trottoirs par temps de neige et de verglas est le moyen le plus efficace pour prémunir les habitants contre les risques d'accidents et d'assurer la sûreté et la commodité de passage.

L'arrêté municipal 01 PM 19 du 1^{er} février 2019 rappelle ces obligations.



PASSAGE À NIVEAU ... LA VIGILANCE EST DE RIGUEUR !

Les principes de précaution

Les passages à niveau doivent être appréhendés comme tout autre carrefour. Vous devez vous arrêter systématiquement au feu rouge clignotant (ne surtout pas essayer de gagner du temps en traversant le temps que les barrières se baissent).

Selon une étude du réseau ferré de France, 98% des accidents résultent d'une erreur humaine, la plupart des accidents touchent des habitués.

Rappel des règles à respecter

En présence d'une barrière et d'un feu, on s'arrête dès que le rouge clignote.

Lorsque le feu rouge ne clignote pas, regardez bien qu'il n'y ait pas d'embouteillage et

que vous puissiez traverser en toute sécurité, afin d'éviter d'être bloqué au milieu de la voie avec votre véhicule...

S'il y a un blocage sur la voie, ne pas hésiter à évacuer au plus vite pour éviter une collision avec le train.

Les contrevenants s'exposent à une contravention de 4^{ème} classe, avec un retrait de quatre points sur le permis de conduire.



RENCONTRE AVEC LA PRESIDENTE DE L'AGBF

Bonjour Madame Delhors. Vous êtes depuis quelques mois, présidente de l'association Groupe Body Forme (A.G.B.F.), dont vous êtes adhérente depuis onze ans. Pouvez-vous nous parler de l'association ?



Cette association est à but non lucratif. Les cours sont dispensés par Sylvie Lefebvre, Educatrice Sportive diplômée d'Etat, et instructeur Zumba. Sylvie anime les cours depuis 2006, date de création de l'AGBF, et toujours avec autant de dynamisme et de bonne humeur.

Ces "cours d'entretien pour adultes" durent 1 heure 15. Ils débutent par 15 minutes d'échauffement, nécessaires pour ne pas se blesser, 45 minutes pour le « cœur de séance » et 15 minutes d'étirements pour éviter les courbatures et travailler sa souplesse. Nous ne donnons pas de spectacles mais participons, pour celles qui le désirent, à des actions telles que le Téléthon.

Combien y a-t-il d'adhérents ?

En ce moment, 52 adhérentes réparties sur 4 cours au choix ; à ce jour, il n'y a pas d'hommes, mais ils sont les bienvenus ! La doyenne de l'association a 73 ans, la benjamine 30 ans. Possibilité d'inscription à partir de 16 ans. Plusieurs rythmes

sont donc adaptés à l'âge. Afin d'éviter la lassitude et dans l'objectif de travailler les exercices avec complétude, les cours sont variés : travail cardio, musculaire, de coordination (ce dernier, pour travailler sa mémoire), les cours sont différents d'une séance à l'autre, en alternance : renforcement musculaire, cardio training, abdos fessiers, aérobic, zumba, step, circuit training, cardio boxing, stretching.

Nous avons également en ce moment 6 adhérentes "en réparation santé", qui qui se reconnaîtrons, nous pensons bien à elles et gardons leur place "au chaud".

Quelle est la motivation des adhérentes ?

Se remettre en forme (ou la conserver), se tonifier, refaçonner leur silhouette, booster leur moral et leur immunité.

Et quelle est votre devise ?

Participer à un sport dans la bonne humeur et la bienveillance. L'AGBF : « que du bénéfice pour la santé physique et/ou morale ! ». Prenez de bonnes résolutions pour 2022, rejoignez notre association !

Tarifs et horaires

Les tarifs sont établis sur 10 mois. 1 séance par semaine revient à 90€ la saison (soit 2,25€ la séance), 2 séances à 120 euros (soit 1,50€ la séance), 3 ou 4 séances à 150 euros (soit 1,25€ la séance ou 0,94€).

L'inscription en cours de saison est toujours possible ; dans ce cas, la cotisation est ajustée.



1 Valérie Delhors, présidente

2 Sylvie Lefebvre, éducatrice sportive diplômée

Cours

Le lundi de 18h15 à 19h30 et de 19h30 à 20h30 à la salle des sports (NB: les 2 cours peuvent être enchaînés car différents) ; les mardis et jeudis de 14 heures à 15 heures 15 à la salle polyvalente. La première séance est gratuite. Flexibilité de changement de cours pour les personnes postées.

Venez avec votre tapis et chaussures de gym, serviette et bouteille d'eau. Pass sanitaire et masque (celui-ci pourra être retiré pour l'activité).

**Contact : Valérie Delhors 06.33.43.86.64.
& Bérengère Pouchain 06.70.07.91.94.**



VALERIE FARIN REÇOIT LA MÉDAILLE JEUNESSE & SPORT



Remise de la médaille par le président de la ligue des Hauts de France, à Valérie Farin.

Valérie Farin, Vice présidente du Vitry Bad Club, association de badminton, a reçu ce jeudi 9 décembre, la médaille de la jeunesse et sport échelon bronze.

Cette distinction relève de l'Etat ; elle décide d'honorer l'engagement personnel d'un citoyen au service de la collectivité et du bien commun, engagement qui repose sur un sens aigu des responsabilités, et de la disponibilité.

Didier Davoine, maire adjoint chargé du sport, a remercié le président du Club de Badminton, William Maréchal et l'ensemble du bureau pour leur engagement quotidien qui permet d'avoir un club pérenne dans notre commune.

Il n'a pas manqué de rappeler que sans les bénévoles, sans leur engagement au quotidien, que ce soit de l'entraîneur au président, il n'y a pas de club possible. Une association a besoin d'un groupe, un noyau dur de bénévoles pour exister et durer.
Félicitations Valérie!

ÉTAT CIVIL

Bienvenue à

LEDOUX Nathan
fils de Aurélie LEDOUX

né le 02 novembre

MITERNIQUE Louane
fille de Julien et Styphane MITERNIQUE

née le 20 novembre

Une pensée pour ceux qui nous ont quittés

| | | |
|--------------------------------------|------------------------|--------|
| COUSIN Julienne | décédée le 27 novembre | 78 ans |
| BIELECKI Jean Michel | décédé le 30 novembre | 60 ans |
| DRÉCOURT née BRIGAUDIN Janine | décédée le 05 Décembre | 95 ans |
| KORALEWSKI née MALAK Lydia | décédée le 11 décembre | 87 ans |

